

OFFRE D'EMPLOI



BRIGADIER CHEF DE POLICE MUNICIPALE

ADJOINT RESPONSABLE DE SERVICE

Mettre en œuvre les pouvoirs de police du Maire : assurer la sécurité, la salubrité et la tranquillité publiques

Service : Police municipale

Grade: Brigadier- Chef principal

Supérieur hiérarchique : Chef de service Police municipale

Temps complet 35h À pourvoir dès que possible

Missions principales et types d'activités

- > Assurer la surveillance de la commune (diurne, nocturne, festivités, habitations...)
- > Prévenir en matière de sécurité et de règlementations : îlotage, participation à des ateliers thématiques...
- > Réprimer et intervenir en matière d'infractions et délits
- > Retranscrire à l'informatique les interventions effectuées sur le terrain
- > Mettre en place et assurer la régulation aux sorties des écoles
- > Identifier les véhicules et mise en fourrière
- > Assurer la police funéraire
- > Gérer les conflits et les réactions des contrevenants
- > Gérer les chiens errants et des objets trouvés
- > Entretenir les véhicules
- > Réguler la circulation lors d'accidents
- > Assurer la régulation à la sortie des écoles
- > Interpeller en cas de flagrant délit
- > Assurer l'opération tranquillité vacances
- > Recevoir le public
- > Repérer et les infractions à l'urbanisme
- > Tenir des statistiques sur les missions effectuées
- > Mettre à jour l'affichage (arrêtés du Maire, avis à la population...)
- > distribuer les plis, notifications diverses
- > Rédiger les procédures, main courante
- > Faire respecter et appliquer les arrêtés du Maire
- > Assurer les missions liées à la vidéo-surveillance (réquisition, etc....)
- > Repérer les infractions diurnes liées au bruit
- > Accueil du public

Compétences et savoirs

SAVOIRS

- > Maîtrise des procédures pénales, du droit public et privé
- > Maîtrise de l'outil informatique : Word, Excel...
- > Maniement des armes
- > Permis B

SAVOIR-FAIRE

- > Faire preuve de diplomatie et de maîtrise de soi
- > Veille juridique
- > Savoir mettre en forme les rapports et autres documents administratifs

SAVOIR-ÊTRE

- > Être exemplaire, faire preuve de diplomatie et de maîtrise de soi
- > Sens du service public
- > Respect de la déontologie
- > Discrétion, rigueur

Relations internes et externes

- > Encadrement fonctionnel
- > Reporting au chef de service et à Monsieur le Maire
- > Services techniques municipaux (voirie, panneaux, bâtiments..)
- > Contact direct avec la population
- > Gendarmerie (renseignements et interventions conjointes)
- > Gardien de fourrière (stationnement)
- > SPA (chiens errants)
- > Directeurs écoles pour sécurité routière
- > Service Etat Civil et Service social municipal

Latitude (Autonomie)

- > Analyser et gérer les situations
- > Autonomie dans les dossiers administratifs
- > Application stricte des pouvoirs de Police du Maire

Responsabilités engagées

- > Obligations de résultats à court terme (délinquance, accidents,...)
- > Sécurité (qualité des interventions et choix des armes)

Contraintes du poste

- > Savoir gérer les conflits de voisinage, le contact avec les gens du voyage, les familles des personnes décédées.
- > Manipulation de 42 codes différents
- > Disponibilité et flexibilité des horaires (soirée en cas de nécessité et week-end en fonction du planning des manifestations organisées sur la ville).
- > Horaires susceptibles de modification en cas de nécessité de service.

Moyens techniques

- > Armement catégories B et D
- > Formation au maniement des armes et tir

Rémunération indicative

- > Rémunération statutaire
- > Régime indemnitaire (puis ISFE au 01/01/2025)
- > PFA
- > Participation employeur santé et prévoyance
- > Chèques déjeuner
- > Comité des oeuvres sociales

CANDIDATURE

- > emploi-territorial.fr- Offre n°O069241023000120
- ou rh@saintbonnetdemure.com
- ou À l'attention de Monsieur le Maire

Mairie de Saint-Bonnet de Mure

34 avenue de l'hôtel de Ville

69720 SAINT BONNET DE MURE

Questions sur le poste et les missions :

- > Alex DE BELEN, Chef de la Police municipale 04 72 78 69 77
- ou Pascal JOMAIN, Directeur Général des Services 06 13 24 22 71

Questions administratives :

> Céline CARUSO, Responsable RH- 04 78 40 99 79



Avec le souhait de conserver un esprit "village" (env. 7 000 habitants), de préserver le cadre de vie et la volonté de privilégier le bien-vivre ensemble, Saint Bonnet de Mure est une petite ville agréable à vivre : quartiers résidentiels & lotissements, liens intergénérationnels, parcs publics & espaces verts, évènements culturels, festifs et caritatifs...



